



Conseil d'administration du 25 novembre 2021

Délibération n° 2021/95

Objet : Approbation de la cartographie des processus comptables

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu la circulaire DB/DGFIP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

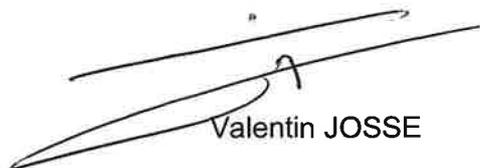
Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

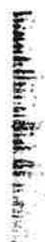
- Approuve la cartographie des processus comptables et le plan d'action 2022 de l'EPF de la Vendée.
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette cartographie.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le



Préfecture de la Vendée
DCPAT
LE 1 DEC. 2021
COURRIER ARRIVÉ LE